ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Pour célébrer la FETE DU TRAVAIL, qui annuellement a lieu le 1er Mai, le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien a chargé son Comité central de déposer au cimetière, sur le monument élevé à la mémoire des VICTIMES DU TRAVAIL, une couronne qui témoignera du souvenir ému que les travailleurs roubaisiens tiennent à manifester pour leurs frères de travail.

A cet effet, une délégation de ce Comité central ira aujourd'hui à 11 heures, accomplir ce pélerinage du souvenir.

Le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien ne voulant exposer aucun de ses membres à la maudicte patronale n'organisera pas de cortège.

Que ceux qui se sentent libres et indépendants accompagnent la délégation.

Le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien, se conformant à la tradition, fera parvenir à l'administration municipale, les revendications du proletariat.

APRÈS LE SCRUTIN

Un certain nombre de nos lecteurs nous ont demandé des renseignements sur le nombre de voix respectivement obtenues par plusieurs militants socialistes de Roubaix qui avaient consenti à laisser poser leurs candidatures dans des circonscriptions éloignées.

A Cholet, le citoyen Bailleul a obtenu 118 voix ; à St-Dié (1re circonscription) le citoyen A. Lepers en a obtenu 17 ; à Bayonne (2e circonscription) le citoyen Aimé Morel en a obtenu 30 ; à Vervins (1re circonscription) le citoyen Achille Dujardin en a obtenu 3 ; au Hâvre (6e circonscription) le citoyen J.-B. Wilfart en a obtenu 6 — dans cette dernière ville, le « Progrès du Hâvre » organe de la Fédération Révolutionnaire socialiste de la Seine-Inférieure, avait violemment protesté contre la façon dont cette candidature avait été posée et portée à la connaissance du public par un communiqué adressé à une feuille réactionnaire.

« On avouera disait le «Progrès du Hâvre » que le « Journal du Hâvre » est plus favorisé que les journaux socialistes du département qui n'ont pas même été avertis.

» C'est que nos camarades guesdistes estiment probablement que nos camarades du Hâvre ne sont pas aussi révolutionnaires que les journaux réactionnaires. »

Le citoyen Marcel Cachin qui se présentait dans la 1re circonscription de Béziers, y a obtenu 101 suffrages.

Les statistiques électorales les plus complètes ne font pas mention des autres candidatures.

LES ECOLES LIBRES AU SANATORIUM. — *Voici les conditions arrêtées par l'administration* municipale pour l'envoi au sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, des *enfants débilités, anémiques,* ganglionnaires et lymphatiques.

Tous les enfants indigents français et domiciliés à Roubaix sont appelés à bénéficier du *séjour au bord de la mer, dont la durée sera fixée* par M. le docteur en médecine chargé de ce service. *Toutefois, ne peuvent être admis à ce bénéfice,* ceux qui ont la faculté de répudier la qualité de Français, *dans l'année qui suivra celle de leur* majorité, pour se soustraire à tout ou partie du *service militaire en France ; ils pourront donc être* admis pourvu que leurs parents aient préalablement renoncé pour eux à la faculté de répudiation de la qualité de Français.

Les demandes d'admission devront être présentées à l'administration municipale, le plus tôt possible, par leurs parents et au moyen d'une formule délivrée gratuitement par le bureau des écoles.

Ces derniers devront justifier de leur qualité de Français et de celle de leurs enfants par la production de pièces officielles.

L'AGRESSION CONTRE M. VANHOUCKE. — *(Nouvelle arrestation.)* — L'enquête se poursuit toujours, au sujet de l'agression dont M. Vanhoucke a été victime ; elle a permis de découvrir un autre agresseur : c'est un nommé Victor Degeyter, dit « Marie-Louise », âgé de 18 ans, journalier, *demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, à* la Clef d'argent.

Cet individu a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Davaine, juge d'instruction à Lille.

Il sera écroué ce matin à la maison d'arrêt.

FAUSSE MONNAIE. — Une enquête est ouverte au 5e arrondissement au sujet d'une fausse pièce de 2 francs en étain, que le nommé A. E. a voulu *changer* dans un bureau de tabac, qu'il dit avoir reçue étant de bonne foi.

BRIS DE CLOTURE. — Emile Doolaeghe, 34 ans, terrassier, rue de l'Espierre, 4, a été l'objet d'un procès-verbal pour bris de clôture, commis lundi au domicile de Mme Deconinck, couturière, rue du Hutin, 9.

VOLEURS DE ZINC ARRETES. — Arthur Verdoncq, âgé de 36 ans, chauffeur, demeurant rue Archimède, 124, et Louis Desmettre, âgé de 48 ans, rattacheur, rue de la Fosse-aux-Chênes, 48, ont été mis en état d'arrestation par les agents de sûreté Labbe et Gallet, qui les ont surpris en *flagrant délit de vol de zinc au préjudice de M.* Louis Nisse, imprimeur, rue de la Rondelle.

Procès-verbal a été également dressé contre les nommés Floris Voreux, 27 ans, et Henri Durieux, 35 ans, *mécanicien, rue Saint-Antoine, reconnus* complices de ces individus.

VOLEUR ET MEURTRIER. — Dans la nuit du 28 au 29 avril, un individu resté inconnu s'est introduit dans la chambre de Charles Vanderoiden, *rue Sainte-Elisabeth, 41,* et pendant qu'il dormait, lui a enlevé 23 fr. 35.

Non content de cela, il lui a porté un coup de couteau au côté gauche du cou et lui a fait une *blessure de sept centimètres de longueur.*

Puis il a pris la fuite sans avoir pu être reconnu.

Plainte a été déposée au 3e arrondissement.

SOUS LE NEZ DE LA POLICE. — Hier matin, *vers onze heures,* pendant une visite de M. Chaine, chef de la sûreté, une bicyclette a été volée dans l'arrestation, en vertu d'une contrainte par corps.

Cette bicyclette appartenait à M. Oscar Joye, camionneur, demeurant rue Brézin, 10, à Roubaix.

CONTRAINTE PAR CORPS.— Le nommé Henri Pollet, âgé de 20 ans, teinturier, demeurant rue de la Vigne, cour Leroy, 18, a été mis en état d'arrestation, en vertu d'une contrainte par corps.

VOLEURS DE CAFE. — Hier matin, les agents Paris, Soufflet, Averbeke ont arrêté, rue Magenta, sous l'inculpation de vol de café, commis au préjudice de Philomène Leclercq, cabaretière, rue Beaurewaert, 12, les nommés Alphonse Quatanhens, 21 ans, peigneur, demeurant 20, rue Magenta, et Amand Devlieger, 17 ans, peigneur, sans domicile fixe ; ce dernier est de plus inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Le maire de la ville de Roubaix donna avis que le mardi 13 mai 1902, de trois à quatre heures, il sera procédé, à l'hôtel de ville, à une *information de commodo et incommodo* sur la demande d'autorisation formée par la *commission administrative* des Hospices de Roubaix, d'aliéner au profit de MM. Henri Lefebvre et Henri Deldalle, propriétaires à Wattrelos, pour le prix de 3 fr. 25 le mètre carré, une parcelle de terre d'une contenance de 1.180 m. q. 31 d. c. m. q., située à Néchin (Belgique), hameau du Bucquoy.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Motte et Bourgeois, un teinturier, Oscar Nacket, 25 ans, *rue des Longues-Haies, cour Boucau,* 167, a été blessé à la main ; 8 jours de repos.

— Chez Motte-Bossut fils, une bacleuse, Lisa Rose, 13 ans, rue des Longues-Haies, cour Vroment, 34, a été blessée à la main droite ; 10 jours de repos.

— Chez Joseph Leveugle, un chaudronnier, Charles Gilmet, 26 ans, rue de l'Ommelet, impasse *Dumas, cour Leboucq,* 1, a été blessé à la main droite ; 21 jours de traitement.

— Chez Desoubrie-Soleil, un ébéniste, Eugène Lutun, 19 ans, Grande-Rue, 65, a été blessé à *l'annulaire gauche ; 6 jours de repos.*

— Chez A. Motte frères, une bacleuse, Marie Georgerie, 13 ans, rue des Charpentiers, cour Paulus, 3, s'est donné un effort en levant une caisse ; 10 jours de repos.

— Chez A. Duthileul et Lauridan, un manœuvre, Henri Prouvost, 33 ans, *rue de Franée, cour Verschaeve,* s'est contusionné à l'épaule droite ; 10 jours de repos.

— Chez Léon Allart et Cie, un soigneur de laveuse, Pierre Maertens, 70 ans, hameau du fort Lillois, a été blessé au pouce gauche ; 30 jours de repos.

— Chez Emile Eloy, un tisserand, Charlet Vanasbrouck, 46 ans, *rue du Crétinier, cour Saint-*Dominique, 4, a été blessé à la jambe droite ; 8 jours de repos.

A PROPOS D'UN INCENDIE. — *On nous prie* d'insérer la lettre suivante :

Monsieur Hubert,
Commandant du Corps des Pompiers,
Roubaix.

Je tiens à vous adresser mes remerciements pour *la promptitude avec laquelle* vous nous avez porté secours hier, lors d'un commencement d'incendie survenu dans ma filature, rue de Beaumont.

Veuillez exprimer à vos vaillants pompiers toute ma gratitude, et verser la somme incluse de cent francs à la Caisse de secours.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé : Amédée PROUVOST.

Théâtres et Concerts

THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — Afin de donner à la représentation de l'*Engrenage* un éclat exceptionnel, M. Baret vient de s'assurer le concours de DIEUDONNE, le grand artiste auquel toutes les *sommités artistiques préparent à* Paris, une apothéose pour mardi prochain.

Cette soirée triomphale organisée par Sarah Bernhardt, Réjane, Bartet, Brasseur, Coquelin, *etc., devait être la dernière représentation de DIEU-*DONNE, car après avoir créé plus de deux cents *rôles, l'éminent comédien va prendre le repos qu'il* a si bien gagné.

Mais M. Baret, dans son continuel désir d'être agréable à notre public l'a décidé à venir jouer avec lui à Roubaix, le rôle du sénateur Morin, qui a été l'un des triomphes de sa carrière.

Ce sera donc la représentation de Roubaix (et non celle de Paris), qui sera la dernière de DIEU-DONNE.

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 30 avril 1902

Naissances. — Jean Hovart, rue Saint-Amand, cour Thyl, 6. — Raymonde Hélin, rue Lalande, 76. — Julien Lefebvre, rue de la Perche, 33. — Louise Mouchart, rue Blanchemaille, 148. — Ernest Louchart, rue de Bouvines, 72. — Charles Tiberghien, quai de Rouen. — Berthe Disdal, rue Miln, 27. — Arthur Bouton, rue Blanchemaille. — Henri Dobbels, rue Blanchemaille.

Décès. — Léa Dernoncourt, 2 ans, rue de l'Alma, *fort Frasez, 118.* — *Emile Rochart, 62 ans, employé* de commerce, rue de Sôubise, 104. — Raymond Gonce, 1 an, rue *Blanchemaille 113.* — Barbe De Vileger, 81 ans, sans profession, rue de France, 115. — *Germaine Demeester,* 3 jours, boulevard de Fourmies, 2. — Colette Martens, 87 ans, rue des *Arts, impasse Mozart,* 4.

Mort-né. — 1.

TOURCOING

A PROPOS DE BAGARRES ELECTORALES. — Le citoyen Rompteau, conseiller municipal, contre *lequel la police a dressé procès-verbal pour* violences, nous prie de vouloir bien publier la note *donnée par nos confrères concernant la bagarre qui* a éclaté dimanche soir, rue du Chêne-Houpline.

Il n'a aucunement pris part à cette bagarre et par conséquent donné aucun coup pour la bonne raison que *lorsqu'elle s'est produite il se trouvait* à l'estaminet Desmettre, rue de la Croix-Rouge.

L'innocence ou la culpabilité de Rompteau était facile à établir ; il n'y avait, pour cela, qu'à contrôler l'alibi par lui invoqué.

Mais M. le commissaire de police, chargé de l'enquête n'a même pas voulu entendre les témoins cités par « l'inculpé ». Il s'est contenté d'écouter les balivernes de voisines n'ayant peut-être rien vu... qu'un socialiste à enfoncer.

Par contre, les individus qui ont brisé un carreau et menacé de tout briser chez Rompteau ne seront pas inquiétés.

Pourquoi deux poids et deux mesures, M. le commissaire central ?

UN DESESPERE. — Hier matin, vers sept heures, le nommé Gustave Duponchel, 50 ans, fileur, demeurant rue Bonne-Nouvelle, s'est jeté à l'eau, étant ivre, près du pont du Hallot.

Retiré aussitôt par des passants, Duponchel, que ce bain volontaire avait désaoûlé, a promis de ne plus recommencer à attenter à sa vie.

L'ETAT DE SANTE DE M. VAN HOUCK. — L'état de santé de M. Van Houck, la victime de l'odieuse agression que nous avons relatée, n'est pas sans inquiéter son entourage.

Le docteur Cuisset, qui soigne le blessé, avait d'abord cru à une méningite, mais c'est en réalité d'un érésipèle phlegmoneux qu'est atteint notre infortuné confrère.

M. Van Houck a passé, mardi, une très mauvaise nuit.

La soirée d'hier a apporté une légère amélioration à son état.

LA MAIN LEGERE. — Un rattacheur, François Dequick, 33 ans, demeurant rue du Japon, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir porté des coups dimanche soir au nommé Depaepe.

— Jules Louage, 20 ans, trieur, demeurant rue d'Arcole, a été *également gratifié d'un procès-ver*bal pour coups et blessures au sieur Jules Delplanque, *demeurant rue de Creil.*

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée, 500 kilos ; harengs saurs, *46 caisses ;* carottes, 500 kilos ; pommes de terre, 2.000 kilos ; haricots verts, 10 kilos ; pois, 35 kilos ; asperges, 322 bottes ; échalottes, 16 bottes ; radis, 100 bottes ; laitues, 900 ; artichauts, 100 ; confitures, 125 kilos.

A LA FRONTIERE. — Douze expulsés ont été conduits, hier, à la frontière par la gendarmerie de Tourcoing.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Au peigna*ge Binet, rue de Roubaix, un homme de peine* Florent Wagghenaere, 26 ans, demeurant à Wattrelos, s'est contusionné aux reins en soulevant une balle de laine.

Le docteur Leduc a prescrit un repos de 8 jours.

— Chez MM. Mathon et Dubruille, fabricants, boulevard *Gambetta,* un ouvrier, Edouard Saint-Léger, 33 ans, rue de l'Alouette, s'est fait un effort en voulant retenir un rouleau d'épéons.

Le docteur Picquet a déclaré 6 jours d'incapacité de travail.

— Dans le même établissement, un mécanicien, Louis Lalouette, 44 ans, demeurant à Roubaix, s'est fait une entorse au pouce droit en travaillant

Un repos de 6 jours sera nécessaire.

— Chez M. Filipo fils aîné, filateur, rue du Virolois, une bacleuse, Hermance Tanghe, 15 ans, demeurant rue de Menin, a été blessée à la plante du pied droit par un clou.

Le docteur Catteau a diagnostiqué 12 jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 30 avril 1902

Naissances. — Lucienne Scalbert, rue d'Armentières, 72. — Jules et Julien Paco, rue Nationale, 122. — Albert Bonte, rue Nationale, 122. — Julien Wagnon, rue du Beau-Laurier, 104. — Robert Matton, rue de Roncq, 325. — Georges Duponchelle, rue des Plats. — Germaine Sory, rue du Blanc-Seau, 77. — Marthe Dubois, rue Serpentine.

Décès. — Clotaire Storms, 10 mois, rue de la Bourgogne. — Arsène Suin, 1 an, rue du Touquet, 42. — Marie Bolle, 3 ans, rue Nationale, 122. — Léocadie Dehem, 79 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Anne-Marie Millescamps, 54 ans, rue Holden, 57.

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Marthe Helbo, du Capreau. — Julienne Pontois, rue de Tourcoing, 47. — Louis Gandin, rue de l'Allumette. — Julia Duynslaeger, rue Hoche.

Décès. — Augustine Dujardin, 83 ans, impasse Lavoisier.

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 1er MAI : N° 532.975

Un chapeau d'homme de la maison Valentin, 34, r. Neuve, Lille

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nos :

133.292	374.812
217.417	384.613
264.265	411.290
289.113	417.315
289.493	430.343

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 10 Mai 1902.

LE NORD

LILLE

Les Elections à Lille

Le P. O. F. communique l'appel suivant :

Citoyens,

Les membres du Parti ouvrier français des trois circonscriptions de Lille se sont réunis, le mardi 29 avril, à la Maison du Peuple, et ont décidé d'aller à la bataille contre la réaction au deuxième tour de scrutin en faisant appel, sur le nom de Ghesquière et de Delory, candidats désignés par le suffrage universel, à l'esprit de discipline de tous les républicains, *qui sauront certainement comprendre leur devoir et assurer, le dimanche 11 mai, la défaite définitive de la réaction capitaliste et cléricale, dans la personne de MM. Lorthiois et Franchomme.*

Cet appel confirme ce que nous avons dit hier.

A propos de ce que nous avons dit, le citoyen Delory nous a adressé une longue lettre dont tout l'intérêt consiste d'abord à affirmer qu'aucun ordre venu de Paris n'a influencé son attitude dans la section lilloise, et ensuite à démontrer que les faits du passé justifient le maintien des candidatures les plus favorisées.

En droit strict, personne ne le conteste, la section lilloise peut maintenir ses candidats puisqu'ils sont arrivés les premiers des candidats républicains ; mais en fait, en se plaçant au point de vue de l'état d'esprit du corps électoral lillois, personne n'ignore que ce maintien pourrait aboutir, — quelle que puisse être la correction républicaine des chefs du parti radical, — à faciliter le succès d'un réactionnaire, sinon de deux.

Voilà en quoi la décision de la section lilloise est profondément regrettable.

Et de même que nous avons applaudi jadis à l'esprit de conciliation politique du P. O. lillois qui s'unissait avec les radicaux pour battre la réaction au prix de quelques concessions, nous persistons à regretter l'esprit de sectarisme étroit qui fait que la majorité repousse aujourd'hui les ententes d'autrefois.

Quant à l'ingérence de Paris dans les décisions de la *Province,* nous renvoyons le citoyen Delory à la lettre du journal de la section du Parti Ouvrier bordelais où le citoyen Raymond Lavigne annonce que le Conseil national du P. O. F. tiendra à Paris, le lundi 28 avril, un « *grand Conseil de guerre* » (sic) relatif au second tour de scrutin.

Dans la Section Lilloise du P. O. F.

Nous avons reçu la visite de plusieurs membres de la section lilloise du P. O. F., qui protestent avec énergie contre les conditions dans lesquelles a été tenue la réunion de mardi soir qui a abouti au rejet de toute entente républicaine-socialiste par une majorité de 16 voix. Ces citoyens, excellents socialistes connus de nous, nous ont demandé de nous faire l'écho de leur protestation qui peut se résumer ainsi :

Une réunion aussi importante pour l'avenir du Parti aurait dû être convoquée de façon spéciale. C'est à peine si elle a été connue d'un quart des membres du Parti, car elle n'a été publiée que dans les colonnes du *Travailleur,* à une place où la convocation passait inaperçue, et dans une forme telle que les lecteurs pouvaient s'y tromper.

A plusieurs reprises, pour des décisions beaucoup moins graves, on a envoyé des convocations individuelles. Si on avait procédé ainsi en indiquant le but de la réunion, ou si l'on avait voté dans les comités de quartier, plus des deux tiers des membres du Parti eussent voté l'entente comme elle a été faite aux élections municipales de 1896 et de 1900. L'on eut ainsi mis fin à la tactique de discorde générale dont tout le monde souffre et qui fait succéder les échecs aux échecs.

Au lieu de cela, on a convoqué sans publicité, et l'on a voté après minuit alors qu'une centaine de membres avaient quitté la salle, obligés d'aller se coucher pour pouvoir reprendre le travail de bonne heure.

Cent trente cinq voix seulement contre cent dix-neuf ont voté contre toute entente. Seize voix seulement de majorité maintiennent le Parti dans une voie dont tout le monde voudrait sortir.

Il est malheureux qu'une décision aussi importante ait pu être prise dans de pareilles conditions.

Nous avons relaté fidèlement les plaintes de nos visiteurs. *Nous ajoutons que nous avons pu* nous rendre compte qu'elles étaient approuvées par un grand nombre de membres du P. O. F.

Mais cela est affaire entre eux, et il leur appartient surtout de protester au sein même de leur Parti.

Mariage. — Achille Leclercq, 26 ans, employé, à Tourcoing et Zoé Delourme, 25 ans, sans profession, à Wasquehal.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Hannart, teinturier, Victor Catel, 35 ans, zingueur, *demeurant rue de Lille,* est tombé dans l'établissement et s'est blessé au genou gauche.

Trente jours d'incapacité de travail.

WILLEMS

LA FRAUDE. — Mardi soir, vers 11 heures, Vaillant Charles et Ruelle César, brigadier et préposé en douanes, à Willems, ont arrêté deux individus porteurs de café de contrebande. Ce sont les nommés Richard Rogier, 26 ans, peigneur, et Vital Daerden, 19 ans, jardinier, demeurant tous deux rue de Bapaume, 8, à Croix. Ils portaient ensemble 28 kilos de café vert pour une valeur de 84 francs. Rogier et Daerden ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy, pour être dirigés sur Lille.

LYS

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Irma Urtebise, rue du Vert-Pré.

Décès. — Delahaye, mort né, rue de la Mairie.

WATTRELOS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un ouvrier de MM. D. et A. Delneste, Oscar Wattremez, 16 ans, demeurant Roubaix, rue de l'Arc, 6, travaillant dans l'usine de la *Société chimique Roubaisienne,* a été brûlé à la joue droite par des produits chimiques. M. le docteur Lepers a prescrit 15 jours de repos.

— Un ouvrier de M. Délemme, travaillant dans une maison en construction, rue Carnot, Léon Carette, 22 ans, répareur, demeurant à Templeuve (Belgique), s'est foulé le pied gauche en tombant d'une échelle. M. le docteur Lepiat a prescrit un repos de huit jours.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Louis Boussemart, rue de Tourcoing. — Louis Pruvost, Sapin-Vert.

Décès. — Judonia-Maria Vermeulen, 61 ans un mois, journalière, rue de l'Union.

MOUVAUX

UN CHEVAL TAMPONNE PAR LE TRAMWAY. — Mardi, vers quatre heures et demie du soir, le car à vapeur venant de Tourcoing a tamponné, près de l'estaminet de la Croix-Blanche, un cheval appartenant à M. Wacquel, sabotier, rue de Lille.

Pris de peur, le cheval s'était rué sur le car. Il a eu le pied cassé. On devra certainement l'abattre.

CYCLISTES et PHOTOGRAPHES amateurs !

Il est de votre intérêt de visiter les importants *rayons d'ARTICLES CYCLISTES* et de PHOTOGRAPHIE des Galeries Lilloises, 45, rue Nationale, Lille.

Cette année, les prix ont été considérablement diminués.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 30 avril 1902

Présidence de M. MARTIN, vice-président

LES REVENUS DE LA FEMME DE MENAGE. — Coralie Fontaine n'a que 20 ans ; elle appartient à une honorable famille de travailleurs, mais elle n'en a pas recueilli les qualités. Quand elle travaille, c'est pour se désennuyer...

Et encore, ce ne serait rien si, à l'occasion, elle ne se distinguait par des actes d'indélicatesse très répréhensibles. C'est ainsi que chez M. Delisse-Thieffry, à Roubaix, elle a employé les cinq jours qu'elle y a passés comme femme de ménage à se faire une provision de fourrures, de bijoux, de dentelles, etc.

Malgré l'absence de tout antécédent judiciaire, Coralie Fontaine s'entend infliger deux mois de prison.

ECHOS DE LA PERIODE ELECTORALE. — Ces, continue. Voici d'abord une plainte de M. Guillemaud, industriel à Hellemmes, qui, par l'organe de Me Brackers d'Hugo, se plaint d'avoir été pris à partie dans une réunion électorale par le citoyen Courouble, peintre en équipage.

A chose se serait passée le 19 avril, au Pré Catelan.

Me de Lauwereyns plaide pour Courouble, poursuivi pour diffamation.

Le tribunal met l'affaire en délibéré. Jugement mercredi prochain.

— Adhemar Parent, 27 ans, de Roubaix, 27, rue de Beaurewaert, a opposé à l'agent Doyen, une appréciable résistance, parce que le policier voulait le faire circuler, en face du bureau de vote de la rue Pierre-de-Roubaix.

Quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

— François Collas, 16 ans 1/2, apprêteur, jamais condamné, a eu une altercation avec l'agent Lebens, qui le priait, vu son jeune âge, de s'abstenir des cris qu'il poussait pour témoigner son sentiment du résultat des élections.

Il lui a même dit : « Tous les agents de Roubaix sont maintenant des buveurs à l'œil. »

Outrages à agent : 16 francs d'amende avec sursis.

LES VOLS DE ZINC. — Les jardins de Saint-Maurice-Fives reçoivent, de temps à autre, la visite de personnages peu recommandables, qui s'approprient, au moyen d'une gymnastique merveilleuse, le zinc des toitures des pavillons y érigés.

Trois jeunes gens, Aimé Demeyer, Désiré Roelens et Louis Coquerelle, ont été pincés, dans la nuit du 20 au 21 avril, porteurs d'un sac rempli de cette marchandise. C'est le jardin de M. Duvivier qui avait été le but fructueux de leur expédition nocturne.

Trois mois à Demeyer, un mois à Roelens et deux mois à Louis Coquerelle.

Me HACCART.

Tribunal Correctionnel de Valenciennes

Audience du 30 avril 1902

LES VOLS DE CHEVAUX à Wavrechain-sous-Faulx

UNE VIEILLE AFFAIRE. — DE BELGIQUE EN FRANCE

Le 15 octobre 1900, trois chevaux, sur cinq qui se trouvaient, étaient volés dans une pâture appartenant à M. Benoit-Delaumont, cultivateur à Wavrechain-sous-Faulx.

L'enquête ouverte à ce sujet ne permit pas de prouver les voleurs, bien que certains indices aient permis de découvrir leurs traces.

C'est seulement il y a quelques semaines que les nommés Napoléon Vandupuisse, 27 ans, et Gustave Cavillon, 19 ans, qui avaient été écroués à la prison de Mons, à la suite d'un jugement les condamnant l'un à trois ans, l'autre à deux ans, pour un vol analogue, commis à Boussu, furent mis à la justice française.

Cette vieille affaire a été appelée hier devant le tribunal.

Le système de défense de Vandupuisse était assez original. *Il expliqua qu'il n'avait pas eu* la chance avec les trois chevaux de M. Delaumont ; ceux-ci avaient été d'abord troqués en Belgique contre un bon cheval blanc, à un individu que Napoléon avait connu en prison ; puis un beau jour, un troisième larron, sous prétexte d'essayer sa nouvelle monture, était également parti avec.

Me Saint-Quentin père a la tâche très lourde de défendre Vandupuisse ; mais les juges se laissent plutôt toucher par les antécédents déplorables de l'inculpé, qui est condamné à *cinq ans de prison.*

Quant à son complice, dont le président ne peut tirer un mot, et que les médecins, à qui son examen mental a été confié, considèrent comme un *minus habens,* il obtient le sursis pour les trois mois qui lui sont infligés.

L'affaire de détournements de grains

A VALENCIENNES

Nous avons relaté en son temps les diverses péripéties de cette affaire, qui avait fait quelque bruit dans le commerce valenciennois.

On se souvient qu'elle débuta par l'arrestation de Maucourt Ferdinand, 40 ans, magasinier au service de M. Delsaut, négociant en grains, rue Saint-Jacques, dont les magasins sont situés rue Sainte-Catherine.

Maucourt avait profité de ce que son patron, malade, était obligé de garder la chambre, pour détourner 207 quintaux de grains, escourgeon et avoine.

Le premier jour, il reconnut le vol, mais désigna comme complice un brasseur de Maresches, le nommé Oscar Sueur, qui, après une instruction assez lente, fut également arrêté.

Sueur allait au magasin charger des sacs d'escourgeons dans une voiture conduite tantôt par lui, tantôt par son neveu.

126 quintaux furent transportés chez M. E. Dreyfus qui racheta et vendit en échange, à Sueur du malt pour sa brasserie.

D'autre part, Sueur s'acquittait envers M. Dassonville, négociant en articles de brasserie, en lui remettant 500 kilos d'avoine.

Au cours de l'instruction, Maucourt déclara avoir vendu 500 kilos d'avoine provenant du magasin de M. Delsaut, au cocher Brébion. Celui-ci reconnut avoir acheté ces grains au cours, alors que Maucourt prétendait les avoir vendus à moitié prix.

L'audience d'aujourd'hui n'a guère contribué à éclaircir ces imbroglios.

Aussi le ministère public, après s'être appesanti sur les antécédents honorables des inculpés, demanda l'application du sursis.

Après une courte défense, Maucourt et Sueur ont été condamnés à 15 mois de prison, avec sursis.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 30 avril 1902

LA PROPRIETE FONCIERE. — Voici les adjudications qui ont été prononcées mercredi, à la barre de la seconde chambre du tribunal civil de Lille :

En la commune de Baisieux, près la gare, quartier du Petit-Baisieux, un manoir à usage de petite ferme et une petite maison d'ouvrier. Mise à prix : 500 francs. Adjudication : 1.400 francs à Me Houzé.

Rue du Fresnoy, 15 D, quartier du Fresnoy, à Tourcoing, un établissement à usage de fonderie de fer, et le terrain en dépendant. Mise à prix : 18.000 francs. Me Houzé est adjudicataire pour 18.100 francs.

Aux Asthmatiques

Je tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle disaipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

UN NOM DE CONFIANCE

Les personnes soucieuses de l'hygiène et de la finesse de leur parfum préféré, peuvent sans crainte employer tous les articles que Victor Vaissier prépare, entre autres le savon Princesse Makoko.

CHRONIQUE THÉATRALE

« LOUISE » et G. CHARPENTIER

La « Louise » de Charpentier vient d'être représentée à Strasbourg et à ce propos, notre compatriote adresse au directeur du théâtre une curieuse lettre, où, après avoir remercié artistes, musiciens et directeur, il défend ainsi sa pièce contre certaines critiques déjà entendues à Lille :

« ...Il est vrai que j'ai rencontré de vieux catholiques qui déclaraient mon œuvre « terre à terre » parce que son auteur, à l'exemple du Christ recruta ses héros dans le « bas peuple » !

» J'ai entendu aussi quelques pharisiens proclamer immorale l'amoureuse montmartroise, celle qui, plus courageuse que Juliette, plus pure que Sieglinde, ignorante des trahisons d'Yseult, des lâchetés de Marguerite, des vices de Carmen, ni incestueuse, ni adultère, ni meurtrière, est, simplement, victime de l'éternel malentendu familial. »

LE VOYAGE DE SUZETTE

Comme nous l'avons dit, la pièce si amusante et si bien montée que donne en ce moment le Grand-Théâtre ne sera plus donnée que pendant quatre jours. Avis aux retardataires.

Le "Journal Officiel"

EXEQUATUR

L'exequatur a été accordé à M. Henri-Auguste Crepy, vice-consul de Portugal à Lille.

LA TEMPÉRATURE

AUJOURD'HUI JEUDI 1er MAI. 1902 (2 floréal an 110 de la République), 121e jour de l'année, 42e jour du printemps, 23e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 43 ; coucher à 7 h. 12.

Lever de la lune à 1 h. 16 matin ; coucher à 11 h. 41 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de quatre minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 30 avril :

Baromètre à 9 heures du matin : 763—2.

Baisse depuis hier : 1mm.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, +1°5, aujourd'hui à 6 heures du matin ; maxima, +11°, hier de 11 h. du matin à 4 h. du soir.

Température de l'air : +11°1 (hier, 9°3).

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Ouest-Sud-Ouest.

Etat hygrométrique : 61.

Temps probable : Assez beau et assez chaud.

Tribune Verrière

LE DUEL AMÉRICAIN

La lutte titanique qui se poursuit depuis quelques mois entre l'*American Window Glass C°* et l'*Independant Glass C°,* dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs, va entrer dans une phase nouvelle et peut-être décisive.

Jusqu'ici incontestablement, l'Independant Glass avait gardé tous ses avantages et avait mené le combat avec une supériorité industrielle.

L'*American Window Glass* s'avoue vaincue et reconnaît ne pouvoir plus lutter avec ses propres forces. Elle s'allie, pour la défense, à la *Coopérative Fédération* et à la puissante *National Window Glass Jobber's association.* La Jobbers association après avoir placé déjà un ordre de 500.000 caisses en consentant une hausse de 25 % sur les prix courants, se dispose à donner un ordre bien plus important avec 12 % de hausse.

Cette augmentation de prix ne résulte nullement de la situation actuelle du commerce : c'est une marque de gratitude de la *Jobbers Association* pour les faveurs qu'elle a reçues antérieurement de l'*American Window Glass C°* : c'est une coalition de capitalistes en vue de tuer un adversaire gênant.

L'*Independant Glass C°* résistera-t-elle à cette coalition ? Tout dépend de la quantité de verre qu'elle aura en disponible à l'extinction de ses fours, pour faire face à ses marchés audacieux. Elle assura que lorsqu'elle éteindra ses verreries, elle aura suffisamment de verre disponible pour continuer à tixer elle-même les prix jusqu'au rallumage de ses usines, fixé au 1er septembre.

L'*American Window Glass C°* prétend, naturellement le contraire. Elle dit qu'actuellement l'*Independant* a vendu tous ce qu'elle produira d'ici à la fin de sa fabrication et qu'elle ne pourra empêcher la hausse des prix du verre pendant l'été prochain.

On se souvient que l'American a voulu atteindre l'Independant en augmentant les salaires de 10 et de 15 % ; *l'Independant a pu suivre jusqu'ici.* L'*American* annonçait, soutenue par la *Cooperative Federation* et la *Jobbers association* un nouveau relèvement des salaires. Mais voici intervenir un facteur nouveau, peut-être inattendu : les ouvriers travaillant dans les verreries de l'*Independant Glass C°* ont voté, que si les salaires sont augmentés par les autres fabricants coalisés, et si ceux-ci mettent leurs usines hors-feu avant que l'*Independant* arrête les siennes, ils feront remise de l'augmentation de salaires à leurs usines en activité.

J'ai noté déjà les expériences faites en Amérique pour remplacer les souffleurs par des machines à souffler. L'*American Window Glass C°* installe en ce moment, à Alexandrie, la machine à souffler « Chambers » qui marchera au commencement de la campagne prochaine et permettra de faire de grosses économies sur les prix de revient.

Est-ce le commencement d'une révolution dans l'industrie du verre ? Voilà un problème qui intéresse vivement les verriers et que nous suivrons avec soin.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

Les Courses de Taureaux

Nous recevons la communication suivante :

Les toros de combat que la *société « Les Arènes* de France » destinent à la Grande Corrida du 4 mai, sont en route pour le Torodrome de Roubaix.

« Les Arènes de France » ne reculant devant